

Entente entre le ministère de la Famille et des Aînés et la Ville de Québec

**LA MINISTRE MARGUERITE BLAIS ET LE MINISTRE PHILIPPE COUILLARD
ANNONCENT L'IMPLANTATION DU PROJET « VILLE-AMIE DES AÎNÉS »
DANS LA VILLE DE QUÉBEC**

Québec, le 29 avril 2008 – Dans le cadre de la Stratégie d'action en faveur des aînés, la ministre responsable des Aînés, madame Marguerite Blais, le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, monsieur Philippe Couillard, et le maire de la Ville de Québec, monsieur Régis Labeaume, ont annoncé l'implantation du projet « Ville-amie des aînés » à Québec.

Le projet lancé aujourd'hui sera implanté sur une période de quatre ans, soit jusqu'en 2012. Au cours de ces quatre années, la Ville de Québec bénéficiera d'un financement jusqu'à concurrence de 310 000 \$ pour la mise en œuvre de son projet.

« L'entente témoigne de l'intérêt considérable que porte la Ville de Québec à l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de ses citoyennes et de ses citoyens aînés. Je suis extrêmement heureuse de pouvoir compter sur la collaboration de la Ville de Québec et de son maire, M. Régis Labeaume, dans ce projet d'envergure pour les aînés. Et il ne fait aucun doute que la Ville de Québec saura relever, avec brio, l'important défi qui l'attend », a déclaré la ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais.

« L'annonce d'aujourd'hui s'inscrit en droite ligne avec nos actions visant à favoriser le maintien des aînés dans leur milieu. Nous avons consacré 362 millions de dollars depuis 2003 à soutenir les personnes en perte d'autonomie, en large partie pour que les services de maintien à domicile soient au rendez-vous et que les aînés qui le souhaitent puissent demeurer dans leur communauté le plus longtemps possible », a ajouté le ministre Couillard.

« Nous avons choisi l'arrondissement de Charlesbourg pour réaliser le projet car la vie associative repose beaucoup sur l'implication des personnes aînées, et les associations d'aînés sont fortement présentes sur le territoire de l'arrondissement, a indiqué le maire de Québec, M. Régis Labeaume. Le projet que nous proposons permettra de trouver des pistes pour le bénéfice du mieux-être des personnes aînées de Québec. »

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'orientation *Vieillir en restant actif*, publié en 2002 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui vise à aider les différents gouvernements à élaborer et à consolider des politiques sanitaires et sociales qui tiennent compte du vieillissement de leur population, ainsi qu'à inciter les municipalités à rendre leur milieu plus convivial et sécuritaire pour les aînés dans le but de promouvoir un mode de vie sain et actif.

Le vieillissement accéléré que connaîtra la société québécoise au cours des prochaines années aura des répercussions majeures, notamment sur l'organisation des milieux de vie et des communautés locales. Ainsi, les municipalités seront directement touchées par ce phénomène. Plusieurs d'entre elles ont déjà entrepris des travaux visant à adapter leurs services et leurs infrastructures afin de mieux assurer la santé, la sécurité et la qualité de vie de leurs aînés.

Le gouvernement a décidé de s'ajuster au vieillissement de la population en implantant, en collaboration avec la Ville de Québec, le projet « Ville-amie des aînés ».

« Avec cette annonce, notre gouvernement démontre l'importance de s'associer à toutes les instances, notamment les villes, les organismes du milieu, les tables régionales de concertation des aînés et les conférences régionales des élus, pour améliorer les conditions de vie des aînés et de leurs proches. Par l'implantation du projet « Ville-amie des aînés » à Québec, nous souhaitons un grand mouvement de solidarité dans la communauté, et c'est toutes et tous ensemble que nous y arriverons », a poursuivi la ministre.

Rappelons que le gouvernement investira 2,8 millions de dollars sur une période de cinq ans pour les projets pilotes « Villes-amies des aînés », dont 470 000 \$ est consacré au Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke qui accompagnera les villes dans leurs démarches. À ce jour, six villes du Québec et une municipalité régionale de comté participent à cette démarche de mobilisation des communautés où les aînés joueront un rôle clé.

- 30 -

Source : Daniel Doucet
Attaché de presse par intérim
Cabinet de la ministre responsable des Aînés
Tél. : 418 646-7757

Marie-Eve Bédard
Attachée de presse du ministre de la Santé
et des Services sociaux et ministre responsable
de la région de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 266-7171